



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 27 février 2026

Sur convocation du 17 février 2026

Secrétaire de Séance : Carine Bourdin

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	X	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 30 janvier 2026
2. Approbation des comptes financiers uniques 2025
3. Budgets 2026
4. Vote des 3 taxes
5. Vote des subventions annuelles

Les membres du conseil municipal observent une minute de silence pour rendre hommage à Christian Bouday décédé dans des circonstances tragiques.

En préambule de cette réunion, Monsieur le maire remercie tous les membres du conseil pour leur présence.

Il demande d'ajouter quelques points à l'ordre du jour pour lesquels un vote sera nécessaire. Accord du conseil.

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Aucune observation, le compte rendu du 30 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

II) Délibérations

- Suite à l'incendie de la maison de Monsieur Bouday, une demande a été faite par la locataire de ce dernier afin d'être relogée. Le conseil propose de louer le logement inoccupé situé au dessus des anciennes classes pour une durée de 6 mois maximum car le conseil prévoit d'étudier les problèmes liés aux charges de chauffage de ce logement. Le loyer reste fixé à 450 € / mois hors charges, à compter du 4 mars 2026.
- Demande de Patrick Salvi pour acheter la parcelle AD43 qui dessert 3 autres parcelles. Le conseil refuse de vendre cette parcelle communale, notamment afin de ne pas enclaver les parcelles desservies.
- Le propriétaire de la parcelle ZK 53 attenante au chemin de la glacière propose de la vendre à la commune car les camions empiètent sur cette partie de terrain. Le conseil donne son accord de principe pour acquérir ce terrain. Le prix sera à définir en accord avec le propriétaire.
- Présentation du devis de l'entreprise Duchesne (11 322 € TTC) pour la pose d'une clôture en panneaux rigide le long de l'étang. Le conseil donne son accord.
- Contrat risque prévoyance : le conseil accepte de mandater le centre de gestion pour procéder à la consultation des organismes afin d'assurer le risque prévoyance des agents (garantie maintien de salaire).
- Suite à la renégociation des contrats d'assurance, le conseil accepte d'encaisser le chèque de remboursement de 1 417 €.

II) Approbation des comptes financiers uniques 2025

Le conseil, à l'unanimité, vote les comptes tels que présentés par le maire (Monsieur le maire ne participe pas au vote du CFU).

Le Conseil valide l'affectation des résultats comme suit :

<u>Budget Bois</u>	Fonctionnement	+ 101 575.63 €
	Investissement	- 16 800.00 €

<u>Budget Communal</u>	Fonctionnement	+ 333 225.45 €
	Investissement	- 500 704.75 €

III) Vote des budgets primitifs 2026

Le conseil vote, à l'unanimité des présents, les budgets 2026.

<u>Budget Bois</u>	Dépenses Fonctionnement :	161 350.00 €
	Recettes Fonctionnement :	246 575.63 €
	Dépenses Investissement :	96 800.00 €
	Recettes Investissement :	96 800.00 €

<u>Budget Communal</u>	Dépenses Fonctionnement :	904 574.00 €
	Recettes Fonctionnement :	1 108 625.45 €
	Dépenses Investissement :	1 315 404.75 €
	Recettes Investissement :	1 315 404.75 €

IV) Vote des 3 taxes

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2026.

Il vote les taux comme suit :

Taxe Foncière Bâti	30.09 %
Taxe Foncière Non Bâti	18.54 %
Taxe Habitation	15.28 %

V) Vote des subventions annuelles

Le Conseil municipal vote les montants de subventions 2026 pour les différentes associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire,
Christian VALLET